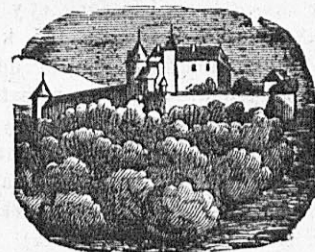




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . . 1 an, » 9.—
» . . . 6 mois, » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2⁵⁵ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4²⁵ 8²² 10⁵²

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclamations: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

AVIS

Les nouveaux abonnés à LA GRUYÈRE pour 1908 recevront le journal dès ce jour sans augmentation de prix.

BULLE, le 3 décembre 1907.

Le Gâteau.

Tout le monde en veut. Il se trouve trop petit.

Nos députés sont rentrés contents de leur travail, ce qui est assez dans l'habitude des députés. Et comme la minorité n'existe pour ainsi dire pas dans le Grand Conseil du canton de Fribourg, c'est un vrai parlement de cocagne; point de mécontents.

Reconnaissons franchement du reste que dans les deux dernières sessions, nos représentants ont fourni un travail de géants.

Convoqué d'urgence en session extraordinaire, au commencement d'août, le Grand Conseil ratifiait l'emprunt des 25.000.000. Et, dans la session de novembre cette somme vient d'être liquidée. Ce n'est pas plus difficile que ça. Quatorze millions, il faut bien le dire, étaient déjà dépensés d'avance, ce qui facilitait singulièrement la besogne. La bibliothèque d'Université, le pont de Pérolles, les chemins de fer se sont chargés du reste.

Voilà la meilleure réponse aux grincheux, aux retardataires qui ont osé protester contre la virtuosité avec laquelle l'emprunt fut enlevé. Pourtant, le gâteau s'est trouvé encore trop petit; les 25 millions ne furent qu'une minuscule tartine. L'Université n'en est pas encore une, puisqu'il n'y a pas même de faculté de médecine. Le quartier du Bourg demande le pont de la Grenette ou la transformation du pont suspendu; il voudrait aussi une partie des futures cliniques. Estavayer réclame une ligne qui le relierait à Romont, et, si possible, un petit tram, de la gare en ville. Les localités de la rive droite de la Sarine prétendent elles aussi avoir droit à un chemin de fer.

Puis viennent ceux qui se contentent des miettes du festin. Les tireurs implorent un subside, comme cela se fait dans d'autres cantons. Les gendarmes, les braves gardiens de l'ordre public, estiment avec raison leur solde absolument insuffisante et digne tout au plus des temps préhistoriques. Les pauvres cantonniers veulent bien continuer à faire leur chemin; mais 1 fr. 50 par jour, n'est-ce pas une moquerie? Puis, il y a les agriculteurs (syndicats, troupeaux francs, etc.) l'orphelinat de Montet, etc...

Pour la plupart de ces solliciteurs, non seulement il n'y a plus une tranche du gâteau, mais on est obligé de leur refuser même les miettes.

Cependant tranquillisez-vous, tout cela s'explique de la façon la plus

simple. M. Théraulaz, directeur des finances, nous l'a dit en deux phrases qui résumant admirablement notre situation ainsi que les débats des deux dernières sessions :

« ... un million, il y a cinquante ans, c'était une somme dont on s'effrayait; aujourd'hui, un million, c'est qu'est-ce que cela? »

On s'en aperçoit, hélas.

NOUVELLES SUISSES

Le fusil, propriété des militaires — Le Département militaire fédéral est autorisé à laisser en toute propriété le fusil aux militaires qui, ayant fait entièrement leur service, seront licenciés à la fin de l'année courante.

Suisses à l'étranger. — M. H. Moser, un enfant d'Interlaken, directeur pendant de longues années des Bains de Schiznach, vient d'être mis à la tête de l'Impérial Hôtel de Tokio, en qualité de directeur général. L'Impérial est un établissement de luxe, dirigé et installé d'après les principes de l'hôtellerie suisse. M. Moser, qui est un homme de métier, saura sans doute implanter en Extrême-Orient l'excellente renommée dont jouit partout notre industrie hôtelière.

C. F. F. — 2^{me} tunnel du Simplon. — La direction générale des C. F. F. a rédigé au sujet de la construction du 2^{me} tunnel du Simplon un nouveau rapport qui a été remis aux membres

du conseil d'administration. Dans ce rapport, les objections présentées par l'entreprise contre les propositions de la direction générale sont énergiquement réfutées.

Salaires du petit personnel. — Le conseil d'administration des C. F. F. a adopté les propositions de sa commission permanente et de la direction générale au sujet de l'octroi des suppléments de salaire au personnel pour l'année 1907. Ces suppléments seront accordés comme pour l'année dernière, c'est-à-dire 100 francs pour les employés mariés ou qui ont de la famille à leur charge et 50 fr. aux célibataires, jusqu'à concurrence de 4000 francs de traitement. Ces suppléments seront versés si possible encore cette année.

Le conseil d'administration a ensuite approuvé le bilan d'entrée de la caisse de secours et de pensions.

Vaud. — Fin tragique. — Vendredi matin, la police du Châtelard a découvert dans le lac, près du débarcadère de l'hôtel Monney, à Montreux, le corps d'un nommé Félix B., ancien administrateur postal à Villars-sur-Ollon, âgé d'une trentaine d'années, marié et père d'un enfant. On fit tout mais inutilement, pour rappeler le malheureux à la vie.

Vol audacieux. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 2 h. 30, d'audacieux cambrioleurs, après avoir brisé une vitre, se sont introduits dans le bureau de la fabrique de produits ré-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE 118

Crime d'Orcival

PAR ÉMILE GABORIAU

— Silence donc, quand je parle. Il ira probablement chez le tapissier de la rue des Saints-Pères, cependant je puis me tromper. Il se peut qu'il se fasse conduire à une gare de chemin de fer quelconque, et qu'il prenne le premier train venu. En ce cas tu monteras dans le même wagon que lui et tu le suivras partout où il ira; en ayant soin toutefois de m'expédier une dépêche dès que tu le pourras.

— Oui, monsieur, très bien; seulement si je dois prendre un train...
— Quoi? Tu n'as pas d'argent?
— Précisément.
— Alors — M. Lecoq sortit son porte-

feuille — prends ce billet de cinq cents francs, c'est plus qu'il n'en faut pour entreprendre le tour du monde. Tout est-il bien entendu?

— Pardon... si M. Wilson revient purement et simplement à son hôtel, que devrais-je faire?

— Laissez-moi donc finir. S'il rentre, tu reviendras avec lui et, au moment où sa voiture s'arrêtera devant l'hôtel, tu donneras deux vigoureux coups de sifflet, tu sais. Puis, tu m'attendras dans la rue, en ayant soin de garder ta voiture que tu prêteras à Monsieur, s'il en a besoin.

— Compris! fit le Pâlot, qui s'éloigna en courant.

Restés seuls, le père Plantat et l'agent de la sûreté commencent à arpenter lentement la galerie. Ils étaient graves, silencieux comme on l'est toujours au moment décisif d'une partie; on ne parle pas autour des tables de jeu.

Tout à coup, M. Lecoq tressaillit, il venait d'apercevoir son agent à l'extrémité de la galerie. Si vive était son impatience qu'il courut à lui :
— Eh bien?

— Monsieur, le gibier est lancé et Pâlot le file.

— A pied ou en voiture?
— En voiture.
— Il suffit. Rejoins tes camarades et dis-leur de se tenir prêts.

Tout marchait au gré des désirs de M. Lecoq, et il se retournait triomphant vers le vieux joga de paix, lorsqu'il fut frappé de l'altération de ses traits.

— Vous trouveriez-vous indisposé, monsieur? demanda-t-il, tout inquiet.

— Non, mais j'ai cinquante-cinq ans, monsieur Lecoq, et à cet âge il est des émotions qui tuent. Tenes, au moment de voir mes vœux se réaliser, je tremble, je sens qu'une déception serait ma mort. J'ai peur, oui, j'ai peur... Ah! que ne puis-je me dispenser de vous suivre!

— Mais votre présence est indispensable, monsieur, sans vous, sans votre aide, je ne puis rien.

— A quoi vous serais-je bon?
— A sauver Mlle Laurence, monsieur. Ce nom, ainsi prononcé, rendit au joga de paix d'Orcival une partie de son énergie.
— S'il en est ainsi!... fit-il.

Déjà il s'avancait résolument vers la rue, M. Lecoq le retint.

— Pas encore, disait-il, pas encore; le gain de la bataille, monsieur, dépend de la précision de nos mouvements. Une seule faute et toutes mes combinaisons échouent misérablement et je suis forcé d'arrêter et de livrer à la justice le prévenu. Il nous faut dix minutes d'entretien avec Mlle Laurence, mais non beaucoup plus, et il est absolument nécessaire que cet entretien soit brusquement interrompu par le retour de Trémollet. Établissons donc nos calculs. Il faut à ce gradin trente minutes pour aller rue des Saints-Pères où il ne trouvera personne; autant pour revenir; mettons quinze minutes perdues; en tout une heure et quart. C'est encore quarante minutes de patience.

Le père Plantat ne répondit pas, mais M. Lecoq comprit qu'il lui serait impossible de rester si longtemps debout, après les fatigues de la journée, ému comme il l'était et n'ayant rien pris depuis depuis la veille.

Il l'entraîna donc dans un café voisin et le força de tremper un biscuit dans un verre de vin. Puis, sentant bien que toute conversation serait importune à cet homme si mal-

de la blessure? Généralement
direction, sinon de couleur;
le genou reprend peu à peu
male, sur tout si, après la cicatrisation
journallement pour résorber
reste au niveau de l'articula-



POÉSIE.

Le maternelle.

... deux... c'est un charme!
sé plus d'une larme
igner tes beaux yeux bleus...
sens toutes deux.

on petit ange,
deux premières dents.
use en échange
de diamants.

ans ton sourire,
manchonnette attire
neils, songes légers,
si passagers!

on petit ange,
deux premières dents.
use en échange
de diamants.

de ta puissance.
uce confiance,
en lait de mon sein;
agerais du pain.

on petit ange,
deux premières dents.
use en échange
de diamants.

ur temps éphémère
ont à ta mère
et doux
écé sur mes genoux.

on petit ange,
deux premières dents.
use en échange
de diamants.

té, la sagesse
mbellir la jeunesse
cet autre temps
a donne encore des dents.

on petit ange,
deux premières dents.
use en échange
de diamants.

L. BORNET.

de la ménagère.

Cuisine.

— A la Madeleine, la noix

es noix non arrivées à matu-
maitre, il faut essayer de les
grande aiguille et que le bois
rmé. On pèle légèrement la
verte, puis on pique cha-
s pour les faire dégorger.
es jette dans l'eau froide, on
neuf jours en changeant d'eau
e, on les fait blanchir dans
es laisse égoutter 12 heures,
sirop et on laisse bouillir le

ors qu'à les retirer de la bas-
ans des pots bien recouvertes
ture peut s'employer comme
t surtout bonne contre les

fracturer, à Cour, Lausanne, et y ont enlevé le coffre-fort pesant 175 kilos. Ils l'ont transporté au milieu de la place de Milan, où ils essayèrent de l'ouvrir sans y réussir, ce que voyant, ils s'en allèrent, abandonnant sur le sol le produit de leur vol. Ils avaient pris à Montriond une échelle et un char pour transporter le coffre.

Berne. — Drame. — Un triste accident est arrivé mercredi, vers quatre heures après midi, au passage à niveau entre Malleray et Pontenet. Un commissionnaire du nom de Ch. Adolphe Boillat, de Loveresse, était sur la voie au moment même où arrivait un train de marchandises. Il ne put se garer assez tôt et fut atteint par la locomotive. On a relevé le malheureux dans un piteux état, avec les deux jambes coupées et le bassin enfoncé. La mort est survenue un quart d'heure après l'accident.

Il paraît que Boillat était couché sur la voie. Le mécanicien n'eut plus le temps de stopper quand il aperçut le dormeur. Celui-ci avait sur lui une centaine de francs et un carnet d'épargne de la Banque populaire de Moatier.

St-Gall. — Crise de la broderie. On écrit de St Gall que l'hiver s'annonce bien mal pour l'industrie de la broderie. A la suite d'un récent krach financier, les intermédiaires ne peuvent plus obtenir des banques les avances que nécessiterait la conclusion de nouveaux marchés; aussi nombre d'ordres de livraisons donnés à des maisons de St-Gall viennent-ils d'être contremandés. Il en est de même dans toute la région de la broderie: chaque jour amène de nouveaux retraits de commandes, pour de très gros chiffres; d'où il résulte que, forcés de restreindre leur production, les ateliers congédient une partie de leur personnel et abaissent par dessus le marché les salaires; or, chose regrettable, il n'a été rien fait, pour ainsi dire, dans l'industrie de la broderie, pour les sans-travail.

Valais. — Bétail. — D'après le sixième recensement général du bétail dans le canton, l'effectif du bétail bovin serait de 75,562 têtes se répartissant entre trois races:

heureux, il prit un journal du soir et bientôt parut absorbé par les nouvelles d'Allemagne.

La tête renversée sur le dossier de la banquette de velours, l'œil perdu dans le vide, le vieux juge de paix repassait dans son esprit les événements de ces quatre années qui venaient de s'écouler. Il lui semblait que c'était hier que Laurence, encore enfant, venait courir sur la pelouse de son jardin et ravager ses rosiers. Comme elle était jolie, déjà, et quelle divine expression avaient ses grands yeux! Puis, du soir au matin, pour ainsi dire, comme une rose que fait épanouir une nuit de juin, la jolie enfant était devenue la radieuse jeune fille. Mais timide et réservée avec tous, elle ne l'était pas avec lui. N'avait-il pas été son vieil ami, le confident de ses petits chagrins et de ses innocentes espérances. Combien elle était candide et pure, alors; quelle divine ignorance du mal!...

Neuf heures sonnèrent, M. Lecoq déposa son journal sur la table.

— Partons, dit-il.

Le père Plantat le suivait d'un pas plus assuré, et bientôt, accompagnés des hommes

La race d'Hérens, la plus nombreuse, avec 37,800 têtes (districts de Sierre, Hérens, Sion, Conthey, Martigny, Entremont).

La race tachetée rouge avec 24,840 têtes (districts de Conches, Rarogoe oriental et Brigue, plus deux petits foyers isolés, l'un à Miège, l'autre à Sion).

La race tachetée a la plus grande force d'expansion en plaine; elle prend pied de plus en plus dans la zone d'élevage de la race d'Hérens qu'elle tend à refouler vers la montagne.

AL'ÉTRANGER

Italie. — Les grèves de Milan. — La grève des employés de tramway continue. On ne sait pas quand elle se terminera. Au départ des 21 voitures qui circulent encore, la police et les chasseurs alpins les accompagnaient. Des femmes et des enfants couchés devant les voitures ont dû être enlevés de force. 11 arrestations ont été opérées, 3 personnes ont été blessées.

Amérique. — La crise. — A l'occasion du jour d'actions de grâces, toutes les Bourses des Etats-Unis étaient fermées jeudi. La crise n'a pas empêché les Américains de manger la dinde traditionnelle du *thanksgiving day*. A New-York, il a été vendu 384 mille dindes, soit dix pour cent de plus que l'année dernière, ce qui montre que les Américains font contre mauvaise fortune bon estomac.

La répartition des certificats 3 % du Trésor émis pour résoudre la crise monétaire serait, d'après les déclarations officielles, de 30 à 35 millions de dollars. On assure que les simples particuliers et les banques qui ne désiraient pas se servir de nouveaux certificats dans un but de circulation monétaire ont été exclus de la répartition.

L'amélioration sensible de la situation porte à penser que le secrétaire du Trésor s'en tiendra à cette répartition, et pour le reste fera face à la situation en plaçant des obligations du canal de Panama.

La reprise des paiements en espèces semble s'annoncer de plus en plus comme prochaine.

de M. Job, ils arrivèrent devant l'hôtel occupé par M. Wilson.

— Vous autres, dit M. Lecoq à ses agents, vous attendez pour entrer que j'appelle, je vais laisser la porte entr'ouverte.

Au premier coup de sonnette, la porte s'ouvrit et le père Plantat et l'agent de la sûreté s'engagèrent sous la voûte. Le concierge était sur le seuil de sa loge.

— M. Wilson? demanda M. Lecoq.

— Il est absent.

— Je parlerai à madame, alors.

— Elle est absente aussi.

— Très bien! seulement, comme il faut absolument que je parle à Mme Wilson, je vais monter.

Le concierge s'appretait à une vive résistance, mais, M. Lecoq ayant appelé ses hommes, il comprit à qui il avait affaire et, plein de prudence, il se tut.

L'agent de la sûreté posta alors six de ses hommes dans la cour, dans une position telle qu'on put aisément les apercevoir des fenêtres du premier étage, et ordonna aux autres d'aller se placer sur le trottoir en face, leur recommandant d'observer très ostensiblement la maison. (A suivre.)

Les caisses d'épargne commencent à réduire de soixante jours à cinq jours le délai d'avis préalable pour les retraits de dépôts.

La Compagnie américaine des soies, au capital de onze millions de dollars, est mise en liquidation. C'est la conséquence de la déconfiture du Knickerbocker Trust qui avait lancé cette affaire.

Une nouvelle tragédie provoquée par le krach s'est produite la semaine dernière à New-York. M. Jean Whiteley, directeur de plusieurs compagnies, a tué sa femme de deux coups de revolver dans la tête pendant qu'elle dormait, puis s'est suicidé en se jetant par une fenêtre.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

— A Waltensburg, (Grisons) une maison en construction s'écroule, ensevelissant quatre ouvriers.

— A Gossau (St-Gall) au milieu d'une valse, un danseur s'affaisse et meurt subitement. La danse de la mort!

— L'évêque Canard rentre aujourd'hui à Genève, dans la voiture cellulaire.

— Un nouveau journal paraît à Vevey: *Le Courrier de Vevey, de la Tour de Peilz et des communes environnantes*.

— A Genève, lundi soir, M. Philippe F. meurt subitement au théâtre. Rupture d'anévrisme.

— Etranger —

— 60 mineurs ensevelis par un coup de grison dans les mines de Monongahalle (Amérique).

— Le dirigeable « Patrie » qui s'est échappé de Verdun, a été vu au dessus de l'Irlande.

— Un décret du Pape, décide que la Vierge de Lourdes doit être solennisée dans tout le monde catholique.

— La peste règne en Egypte. On signale d'assez nombreux cas.

CANTON DE FRIBOURG

Militaire. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 29 novembre, a procédé aux nominations suivantes:

Au grade de lieutenant d'infanterie: MM. Leimgruger, Oscar, à Fribourg; Chassot, Aloys, à Fribourg; Uldry, Emile, à Courtepin; Liniger, Samuel, à Lourtens; Helfer, Gottlieb, à Courlevon; Liechti, Walther, à Morat; Schwab, Gottlieb, à Chiètres.

Au grade de capitaine d'infanterie: MM. Crotti, Eugène, à Bulle; Benninger, Peter, à Salvagny.

Au grade de 1^{er} lieutenant d'infanterie:

MM. Zurkinden, Henri, à Fribourg; Brailhard, Joseph, à Saint-Martin; Barazetti, Antoine, à Fribourg; Morel, Joseph, à Bossonnens; Berli, Johann, à Schaffhouse; Etti, Alfred, à Morat.

Triste. — Dimanche soir, au cours de la veillée, dans une pinte de Cormondes, un citoyen de ce village, pris de boisson, dut être mis à la porte par l'aubergiste. Econdait brusquement, le buveur alla donner de la tête sur le pavé. Relevé et déposé dans une grange, le malheureux y resta deux jours sans pouvoir parler. Lorsqu'on fit appeler le médecin, il était trop tard. Mercredi matin, l'homme succombait aux suites d'une fracture du crâne, qu'il s'était faite dans sa chute. Il avait 43 ans et était père de trois enfants.

Tremblement de terre. — Jeudi, à 5 1/2 h. du matin, on a res-

senti à Portalban et à Delley un léger tremblement de terre qui a duré quelques secondes seulement. Les ondulations allaient de l'est à l'ouest. Plusieurs personnes ont été éveillées par le craquement de charpentes et de boiseries, d'autres, déjà levées, ont perçu un bruit sourd, qui a précédé la secousse.

Chemins de fer de la Singine. — Le Conseil fédéral propose aux Chambres de modifier la concession du chemin de fer de la Singine dans le sens d'une augmentation des taxes de transport.

Nos tireurs devant le Grand Conseil. — Un certain nombre de tireurs fribourgeois avaient fait ce deux rêve que la nouvelle organisation militaire allait transformer en espèces plus sonnantes les vibrantes marques de sympathie dont nos maîtres sont toujours prodigues à l'occasion des fêtes et des banquets. Et voilà comment il se fit que, l'autre jour, quelques fervents de la carabine, sous l'égide de la Société cantonale des tireurs, s'avisèrent de rappeler au Grand Conseil que, puisque l'argent est le nerf de la guerre, notre haute Autorité ferait preuve d'un patriotisme fort pratique en votant pour le tir un subside, un tout petit subside de rien du tout et qui aurait dû paraître bien peu de chose aux yeux éblouis de nos députés habitués depuis quelques jours à jongler avec des millions!

Hélas! La pétition des tireurs ne put pas faire vibrer la corde patriotique de nos législateurs. Pitoyablement elle fit long feu; elle rata. La voix tonnante de M. Michel ne réussit pas à convaincre ses collègues et tout le monde hocha la tête quand M. le Directeur de la guerre déclara que depuis 1875 l'Etat s'était interdit de fournir le « nerf de la guerre » à ceux qui bénévolement préparent des défenseurs de la patrie.

Or que demandait la Société cantonale des tireurs? Peu de chose pourtant. Elle sollicitait un petit don pour alimenter l'échelle des prix des concours de sections dans les districts. Pourtant que voyons-nous en Suisse? Sur 22 cantons, près de 15 subventionnent ces concours par des allocations variant de 1000 à 10.000 francs. Et ce genre de tir n'a rien de commun avec le tir obligatoire auquel a fait allusion notre directeur militaire.

Il a donc bonnement jeté de la poudre aux yeux de nos députés en leur parlant d'une dépense de 23,000 francs. Oh le patriotisme!

Mais, pour terminer, posons à M. le Directeur militaire une petite question que nous ne croyons pas indiscrète. Est-il bien vrai que l'Etat n'a rien à dire dans le domaine du tir? Au contraire, ne manifeste-t-il pas ses préférences dans la composition des commissions de tir du canton?

La façon cavalière dont on a remanié naguère l'une de nos commissions de tir nous a pleinement édifiés sur ce point! *Un tireur.*

GRUYÈRE

Le corps de musique de Bulle. — Beaucoup de monde, dimanche soir, à l'hôtel des Alpes. Le public se pressait, désireux de passer une soirée agréable, comme de témoigner sa sympathie à la Musique de Bulle et à son directeur. Disons-le tout de suite, c'est grâce au dévouement de M. Canivez, que nous avons eu le plaisir — fait assez rare à Bulle — d'entendre une cantatrice de profession. La musique avait choisi un pro-

gramme nous ne grès de parlé lor

Mme au piano d'une face Madelein de Delib berg.

C'était public b la chant générale très pure matique.

Des co sens; mus du beau. et à M.

N'oub dans la qui du réveillé ble gaiet

Ban Gruyère

cet état dernier ont unar du capita lion. Le

très bien situation de cette souscript qu'au 20

ciens act action no prix de 2

pourront 280 fran

† M. medi ma sa 68^{me}

pénible fermier c

Grande l

Il était d'année

à son sav de trava

seulement tuation

agricultu tin Mora

d'atour d

Gruyère.

A Lu 25 nove

l'Hôtel d été adju

M. Emil choix q

nérale.

— L'i

gère s'e cours de

de bonne vira à L

en comm

Quel pour gé

Vieux g

Du 1^{er}

Du 5^e

Du 12^e

Du 18^e

sensible Du 24^e

Du 28^e

quant q ment dan

deux jolis son BARE

Société demande lait pour l S'adres au 15 déc

à Portalba et à Delley un léger olement de terre qui a duré quelques secondes seulement. Les ondulations allaient de l'est à l'ouest. Plusieurs nées ont été éveillées par le craquement de charpentes et de boiseries, res, déjà levées, ont perçu un sord, qui a précédé la secousse.

Chemins de fer de la Suisse. — Le Conseil fédéral propose des Chambres de modifier la concession du chemin de fer de la Singine de sens d'une augmentation des de transport.

Les tireurs devant le Grand seil. — Un certain nombre de s fribourgeois avaient fait ce rève que la nouvelle organisation ire allait transformer en espèces onnantes les vibrantes marques mpathie dont nos maîtres sont rs prodigues à l'occasion des et des banquets. Et voilà com- il se fit que, l'autre jour, quel- fervents de la carabine, sous e de la Société cantonale des tirs s'avisèrent de rappeler au Grand il que, puisque l'argent est le e de la guerre, notre haute Autorité preuve d'un patriotisme fort que en votant pour le tir un sub- un tout petit subside de rien du t qui aurait dû paraître bien peu e aux yeux éblouis de nos dé- habilités depuis quelques jours gler avec des millions!

La pétition des tireurs ne as faire vibrer la corde patrio- de nos législateurs. Pitusement t long feu; elle rata. La voix e de M. Michel ne réussit pas vaincre ses collègues et tout le e hocha la tête quand M. le Dir- de la guerre déclara que de 1875 l'Etat s'était interdit de ir le « nerf de la guerre » à ceux bénévolement préparent des dé- urs de la patrie.

que demandait la Société canto- des tireurs? Peu de chose pour- Elle sollicitait un petit don pour nter l'échelle des prix des con- de sections dans les districts. tant que voyons-nous en Suisse? 2 cantons, près de 15 subven- ent ces concours par desalloca- variant de 1000 à 10.000 francs. genre de tir n'a rien de commun le tir obligatoire auquel a fait on notre directeur militaire. a donc bonnement jeté de la pou- ux yeux de nos députés en leur nt d'une dépense de 23,000 francs. patriotisme!

mais, pour terminer, posons à M. le steur militaire une petite ques- que nous ne croyons pas indis- . Est-il bien vrai que l'Etat n'a à dire dans le domaine du tir? ontraire, ne manifeste-t-il pas ses rences dans la composition des missions de tir du canton? façon cavalière dont on a rema- guère l'une de nos commissions r nous a pleinement édifiés sur int!

GRUYERE

Le corps de musique de le. — Beaucoup de monde, di- che soir, à l'hôtel des Alpes. Le ic se pressait, désireux de passer soirée agréable, comme de témoi- sa sympathie à la Musique de e et à son directeur. Disons-le tout uite, c'est grâce au dévouement . Canivez, que nous avons eu le ir — fait assez rare à Bulle — rendre une cantatrice de profes- La musique avait choisi un pro-

gramme d'œuvres aimées du public et nous ne reviendrons pas sur les progrès de cette société; nous en avons parlé lors du 1^{er} concert.

Mme Marthe Hault, accompagnée au piano par Mme Tobler, a chanté d'une façon délicieuse l'air de « Marie-Madeleine » de Massenet, « Arioso » de Delibes et « Aime-moi » de Bem- berg.

C'était une bonne fortune pour le public bullois et ce fut un succès pour la chanteuse, dont la voix chaude et généreuse est servie par une diction très pure et un profond sentiment dra- matique.

Des concerts de ce genre forment le sens musical et développent le goût du beau. Merci au Corps de musique et à M. Canivez.

N'oublions pas les acteurs amateurs dans la « Gymnastique en chambre » qui du commencement à la fin ont réveillé dans l'auditoire une irrésisti- ble gaieté.

Banque Populaire de la Gruyère. — Les actionnaires de cet établissement, réunis dimanche dernier en assemblée extraordinaire, ont unanimement voté l'augmentation du capital social au chiffre de 1 million. Le rapport de l'administration, très bien établi, démontrait la bonne situation de la banque et la nécessité de cette augmentation du capital. La souscription sera ouverte dès le 5 jus- qu'au 20 décembre prochain. Les an- ciens actionnaires peuvent obtenir une action nouvelle par titre ancien, au prix de 250 fr.; les non-actionnaires pourront en souscrire aux prix de 280 francs.

† **M. Martin Morard.** — Sa- medi matin est décédé à Bulle, dans sa 68^{me} année et après une longue et pénible maladie, M. Martin Morard, fermier de l'important domaine de la Grande Buchille, rière Bulle.

Il était ressortissant de Gurnefens. Il s'était établi, il y a une trentaine d'années, à la Grande Buchille. Grâce à son savoir-faire et à ses habitudes de travail et d'économie, il arriva non seulement à l'aisance, mais à une si- tuation en vue dans le monde des agriculteurs et des éleveurs. M. Mar- tin Morard fut l'initiateur et le fon- dateur des syndicats d'élevage dans la Gruyère.

A La Tour de-Trême. — Le 25 novembre a eu lieu la mise de l'Hôtel de Ville. Cet établissement a été adjugé pour le prix de 3860 fr. à M. Emile Dupasquier, ancien syndic, choix qui rencontre la sympathie gé- nérale.

— L'inauguration de l'école ména- gère s'est faite samedi, avec le con- cours des autorités, banquet et échange de bonnes paroles. Cette école qui servira à La Tour et à Broc compte déjà, en commençant, 51 élèves.

Quel temps fera-t-il? — Voici, pour décembre, les prédictions du *Vieux général*:

- Du 1^{er} au 4, temps froid et humide;
- Du 5 au 11, beau temps;
- Du 12 au 17, pluvieux;
- Du 18 au 23, refroidissement assez sensible de la température, pluie;
- Du 24 au 27, neiges et gelées;
- Du 28 au 31, dégel rapide provoquant quelques inondations, notam- ment dans le nord-est de la France.

A louer :
deux jolis appartements dans la mai- son BARRAS, en face du Cheval-Blanc.

Société des Producteurs de lait de Bulle

demande *conducteur ou vendeur* de lait pour la ville.
S'adresser par écrit au *président* d'ici au 15 décembre.

Les familles MORARD, GO- BET, RUFFIEUX, TINGUELY remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie pendant la mala- die et à la mort de leur cher dé- funt

MONSIEUR
Martin MORARD.

La Société de patinage de BULLE
demande un *surveillant et can- tinier.*
S'adresser jusqu'au 8 décembre à M. Jünes GLASSON.

Prêt hypothécaire.
Une commune disposerait d'une somme de 6000 fr. à placer sur hypothèques, aux conditions prévues par la loi.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Dimanche 8 décembre
CASSÉE
au Café du Pont
à BULLE
Invitation cordiale. F. ZANDALI.

A LOUER
un logement chez E. Genilloud, rue du Moléson.

On demande
de suite une *filie* sachant cuire.
S'adresser au bureau du journal.

Mise de Vins.
L'Association viticole d'OLLON vendra en mise publique, le 7 dé- cembre 1907, environ 26,000 l. de vin blanc de 1906 et 20,000 litres de 1907.

Dégustation le 7 décembre, dès les 11 h., à Ollon. La vente commen- cera à 2 h. LE COMITÉ

A vendre :
de gré à gré, pour cause de départ, tout le mobilier d'un ménage, en très bon état : potager presque neuf (nouveau système), batterie de cuisine, verrerie, ustensi- les pour lessive avec marmite, balance, outils d'agriculture, vieilles portes et fenê- tres; lits, canapés, fauteuil, crédence, piano, armoires en bois dur et sapin, chaises, ta- bles de nuit, tables rondes, lavabos, glaces, tableaux et images; rideaux, tapis de table et de pieds, bibliothèque, papirre, etc.
S'adresser dès ce jour jusqu'au 12 dé- cembre, à J. TOFFEL, près des Halles, au 2^{me} étage.

A louer :
un petit logement chez M. Jules PAS- QUIER, ferrailantier, Bulle.

Préparation de bois.
La Commune de *Neirivue* met au con- cours la préparation de 168 plantes. Les conditions déposent au bureau communal où les soumissions cachetées portant la sou- cription « soumission pour préparation de bois » seront adressées pour **samedi 7 courant**, avant 6 heures du soir.
Par ordre :
Le Secrétaire communal.

A louer
pour le 1^{er} janvier 1908, une *boulangè- rie-épicerie* située au centre du village.
S'adresser à RIGOLET, aubergiste, à *Avry-dev.-Pont*.

A la Tannerie du Bry
(Dépôt à BULLE)
les meilleures huiles, graisses et vernis pour chaussures et harnais.
Bois de socques. — Clouterie.

A louer
joli appartement de 2 chambres, cui- sine et galetas.
S'adresser à Jos. REMY, voiturier, à Bulle.

CHAUSSURES
AVIS
Le soussigné a l'avantage d'informer son honorable clientèle qu'il a, dès ce jour, transféré son
MAGASIN DE CHAUSSURES
dans son immeuble
anciens magasins de M. Barbey-Nicollier
Grand'Rue — Place du Cheval-Blanc.
Il saisit cette occasion pour se recommander à ses anciens et nouveaux clients par un choix considérable de
marchandises de première qualité.
CHARLES MAYER

Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle.
Fondée en 1853.
Emission de 2500 Actions au Porteur de Fr. 200.— nominal.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé, à l'unanimité, dans sa séance du 1^{er} décembre 1907, l'augmentation du capital-actions de la Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle, de 500 000.— à 1,000,000.— de francs par l'émission de 2500 actions de 200 francs nominal.

Ces actions, réservées aux actionnaires actuels à raison de une action nouvelle par ancienne sont mises en souscription
du 5 au 20 décembre 1907
aux conditions suivantes :
Le cours d'émission est fixé à :
Fr. 250.— par action de 200 francs. Jouissance 1^{er} janvier 1908
payables : Fr. 100.— le 20 janvier 1908
» 100.— le 20 mars 1908
» 50.— le 20 juin 1908.

Pour les actions nouvelles, non absorbées par l'exercice du droit de privilège, il est ouvert dans le même délai une souscription libre à :
Fr. 280.— par action
payables : Fr. 100.— le 20 janvier 1908
» 100.— le 20 mars 1908
» 80.— le 20 juin 1908.

Le Conseil d'administration se réserve la répartition des actions comprises dans cette dernière catégorie; cette répartition sera réduc- tible et aura lieu le plus tôt possible après la clôture de la souscription; les souscripteurs non privilégiés seront avisés par lettre du résultat de leurs demandes.

Les actions nouvelles qui n'auront pas été souscrites sont prises à forfait par un consortium au prix de Fr. 275.— par action.

Elles participeront aux bénéfices de l'exercice 1908 à partir du 1^{er} janvier 1908; par contre, leurs souscripteurs devront payer 5 % d'intérêts sur leurs versements à partir de cette date. Tout actionnaire qui n'effectuera pas ses versements partiels à temps utile payera un intérêt moratoire de 6 % également à partir du 1^{er} janvier 1908. Pour les souscriptions restées en souffrance, la Banque se réserve en outre tous les droits que lui confère l'article 634 du Code fédéral des obligations.

Il sera délivré aux actionnaires qui en feront la demande et qui n'auront pas utilisé leurs droits de souscription aux nouvelles actions des bons pour la cession de leurs droits à la souscription. Ils ne les recevront que sur présentation de leurs actions qui seront estampillées.

La valeur du bon (donnant privilège à la souscription d'une nouvelle action) a été fixée par le Conseil d'administration à Fr. 25.— et il sera négocié, pendant la durée de la souscription, par l'entremise de la Banque Populaire de la Gruyère.

Domicile de souscription :
Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle

où l'on peut se procurer des bulletins de souscription et le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 1^{er} décembre 1907.

Dividende payé pour l'exercice :

1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906
5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %	6 %	6 %	6 %	7 %	6 1/2 %	7 %	7 %

Au nom du Conseil d'administration de la
Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle,
LE PRÉSIDENT :
Alex. ANDREY, not.
LE DIRECTEUR :
FUCHS.

**Les femmes et les enfants,
les malades et les convalescents,**

et surtout

**les personnes qui souffrent de maladies
de coeur, des nerfs ou de l'estomac**

devraient s'abstenir complètement de toute boisson nuisible et excitante. Pour le déjeuner du matin et pour le goûter il leur faudrait un breuvage absolument inoffensif et doux, qui soit en même temps aromatique et agréable. De toutes les boissons qui entrent ici en ligne, c'est, sans contredit, le café de malt de Kathreiner qui occupe le premier rang et ce de l'avis même des premières autorités. Le véritable « Kathreiner » est la boisson la plus saine et la plus agréable et, comme de tous les soi-disant « café de malt », cafés de céréales, etc., il est le seul qui possède le bon goût aromatique du café, chaque ménagère devrait, tant pour elle-même que pour les siens, mettre tous les jours sur la table du café de malt de Kathreiner. Les signes extérieurs permettant de reconnaître immédiatement le véritable « Kathreiner » sont : Paquet fermé de forme et dimensions connues, portant comme marque de fabrique le portrait, le nom et la signature du curé Kneipp, ainsi que la raison sociale des fabriques de café de malt de Kathreiner. Prière de bien remarquer ces détails lors de l'achat.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. H. Frisch, expert compt., Zurich, B91

Logements à louer
chez Torche, La Tour.

MIEL GARANTI PUR
de la Gruyère
& CONFITURES
chez Vve Louis Treyvaud
Grand'rue 38.

M A R C
à fr. 0,80, 1.—, 1,20 et 1,50 le litre.
Cognac et Rhum
à fr. 1,50, 2.—, 3.— et 4.— le litre.
Se recommande.
Francisco RIBES, à Bulle.

A louer :
deux logements de 3 pièces entièrement remis à neuf.
S'adresser à M. Lucien PASQUIER.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
LS. GOBET

Pour cause de transfert de magasin, grand rabais sur tous les articles pendant deux ou trois jours encore.

GRAND CHOIX DE
JEUX ET JOUETS
Magasin Lucien SCHWOB
BULLE

Lots

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de **Planfayon**

4376 lots en espèces fr. 60,000.
1^{er} lots de fr. 15,000, 5,000, 1,000, etc.
Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. — On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. — Demandez le tarif.
Les billets sont en vente par le **Bureau central, Grand Rue 31, à Fribourg**, ou à l'agence Fleuty, rue Gourgas, Genève, et chez les revendeurs, à Bulle. [1080]

Notez, s. v. pl.

l'adresse de notre succursale la plus rapprochée et faites un essai. Vous verrez, Madame, que vous serez satisfaite sous tous les rapports.

BULLE Place des Alpes 200
(maison Librairie Morel)

Le, "Mercure" est la plus grande maison spéciale pour la vente du café, du thé, du chocolat, du cacao, des biscuits, des bonbons, de la vanille, etc.
— Plus de 80 succursales en Suisse. —

MISES DE BOIS



Lundi 9 décembre prochain, la commune de **Botterens** vendra, en mises publiques, 200 billons, 100 billes foyard, 20 billes frêne 1^{er} choix 25 montes et quelques numéros de bois de charpente, le tout préparé au-dessus du village et d'une exploitation très facile.
Le même jour, dès 9 heures, la commune de **Villarbeney** vendra 50 mètres cubes de bois, préparé dans sa forêt de **Biffé**.
Rendez-vous des mises, à 9 heures du matin, à l'Hôtel du Chamois, à Botterens.

Par ordre : Le Secrétaire.

Voulez-vous économiser votre argent ?

Pour cela, achetez vos **CHAUSSURES** au **Magasin Th. Sottas-Thalmann, Bulle**

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc

Favoriser la clientèle par la modicité de ses prix et la bonne qualité de la marchandise, c'est ce que veut réaliser la maison en se fournissant auprès des meilleures fabriques, en réduisant ses frais généraux au strict nécessaire et en se contentant d'un petit bénéfice.

Souliers d'hiver pour Messieurs, Dames et enfants.
Réparations.

Maison à vendre

On offre à vendre, de gré à gré, à Romont un **joli bâtiment** bien situé, comprenant **atelier de charbon** très achalandé, logements et **grand local pour y installer une forge** avec peu de dépenses.
Ensuite de la vente d'une forge dans le voisinage pour être affectée à une autre destination. L'achat du dit immeuble par un maréchal lui assure une clientèle très importante.

Pour renseignements, s'adresser à **Ch. Bosson, not., à Romont.**

St-Nicolas - Noël - Nouvel-An.

Grand assortiment de chocolats fins.
Boîtes de luxe et de fantaisie.
Desserts assortis.

Confiserie CASTELLA

— Grand Rue et Place du Tilleul. —

ON DEMANDE

un bon scieur, connaissant le cadre et la circulair. S'adresser à M. L. DUFOUR père, Les Avants.

Bonne cuisinière

est demandée à l'Hôtel de l'Union à Broc.

M^{me} Chatton
sage-femme

ne pratique plus jusqu'à nouvel avis, pour cause de santé.

A louer :

deux logements de 2 chambres et cuisine, eau et lumière, pour personnes tranquilles.
S'adresser au bureau du journal.

A louer

à Broc, deux chambres meublées et chauffées pour filles qui vont à la fabrique.
S'adresser à **Henri Jacqueroūd**, à Broc.

Vente de bois.

Forêts du Collège, rière Sorens : **mercredi 18 décembre** : 270 billons, 40 carrons, 30 tuyaux et 20 tas de branches.
Rendez-vous à 9 1/2 heures aux Fenettes.

Vente de bois.

Bouleyres et Sauthaud : Samedi 12 décembre : 300 billons sapin, 50 billes hêtre, 2 billes chêne, 50 carrons, 60 stères hêtre, 10 stères sapin, 5 poteaux chêne et 70 tas de branches.
Rendez-vous, 9 heures, à la Patinoire.
L'inspecteur forestier de la Gruyère.

On achètera le **jeudi 5 décembre**, jour de foire, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, des

Dentiers usagés

et des parties de dentiers.
On ne recevra qu'un seul jour de 9 h. du matin à 6 h. du soir.

Dimanche 8 décembre

CASSÉE

à l'Auberge de l'Union à SORENS

Invitation cordiale. FRAGNIÈRE.

Changement de domicile.

Mesdemoiselles Chabrier, couturières, à Bulle, ont l'honneur d'aviser leur clientèle et le public en général, qu'à partir de ce jour elles ont transféré leur atelier de couture, maison Bernasconi, 2^{me} étage, rue de la Condémine.
A la même adresse on demande une **apprentie**.

Vente de bois.

Forêt cantonale des Combes : **Lundi 2 décembre** : 9 stères sapin et 20 grands tas de lattes.
Rendez-vous à 9 heures au Châtelet.
L'inspecteur forestier de la Gruyère.